

**PROJET GRAND ARRAS**  
**VIVRE EN 2030**

**ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**  
**39 COMMUNES**

**Approbation**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19/12/19

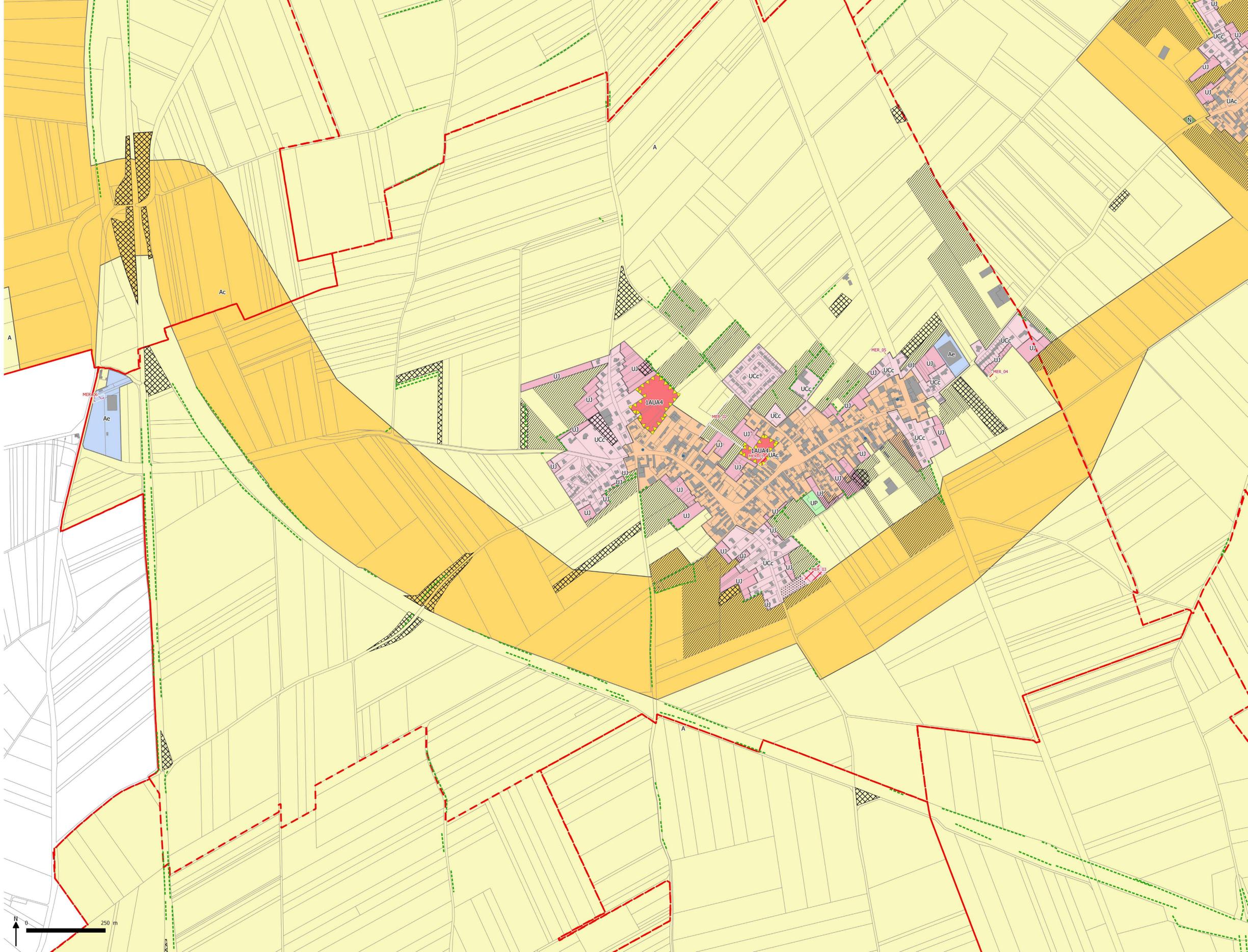
Pour le Président,  
 le Vice-président délégué à l'Urbanisme

Frédéric LETURQUE

**PLAN REGLEMENTAIRE**  
**Zonage**  
**MERCATEL**

**Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts et réservés aux continuités écologiques d'intérêt L.151-41 du Code de l'Urbanisme**  
**La liste exhaustive des emplacements réservés est reproduite dans le Règlement tome2**

COMMUNE	NUMERO	OBJET	BENEFICIAIRE	Superficie_m2
Mercatel	MER_01	Creation d'equipements publics (abaisers techniques)	Commune de Mercatel	696
Mercatel	MER_02	Aménagement d'un cheminement doux (2 m de large)	Commune de Mercatel	745
Mercatel	MER_03	Extension du cimetiere	Commune de Mercatel	2552
Mercatel	MER_04	Citerne incendie	Commune de Mercatel	364
Mercatel	MER_05	Citerne incendie	Commune de Mercatel	225
Mercatel	MER_06	Citerne incendie	Commune de Mercatel	511



**Légende**  
**DESTINATION DES SOLS**

- Zones urbaines mixtes**
- UA - Zone centrale (UAa - UAb - UAc)
  - UB - Zone à enjeux forts en termes de densification et de reconquête urbaine (UBa - Ubb)
  - UC - Zone périphérique (UCa - UCb - UCc)

- Zones urbaines spécifiques**
- UJ - Zone de fonds de jardin en contact avec les zones A ou N
  - UL - Zone d'équipements et services marchands liés
  - UG - Zone urbaine spécifique d'activités ferroviaires, autoroutières et de services publics
  - UP - Zone de parcs urbains, squares et éléments de nature urbaine

- Zones urbaines économiques**
- UEm - Secteur économique à vocation d'activités sauf commerces de détails et services
  - UEI - Secteur économique à vocation d'activités y compris commerces de détails et services
  - UEC - Secteur économique à vocation d'activités hors industries soumises à autorisation

- Zones à urbaniser**
- IAUA - Zone à urbaniser mixte (IAUA1 - IAUA2 - IAUA3 - IAUA4)
  - IAUL - Zone à urbaniser d'équipements d'intérêt collectif et de développement touristique

- Zones à urbaniser économiques**
- IAUEm - Secteur à urbaniser à vocation d'activités mixtes sauf commerces de détail et services
  - IAUEc - Secteur à urbaniser à vocation d'activités hors industries soumises à autorisation

- Zones naturelles**
- N - Zone naturelle dont zone tampon de 30m autour des coeurs de nature
  - Njf - Secteur de jardins familiaux
  - Nl - Secteur d'équipements légers de loisirs et sportifs
  - Nv - Secteur d'accueil des Gens du Voyage

- Zones agricoles**
- A - Zone Agricole
  - Ae - Secteur reprenant des activités économiques isolées au sein de la plaine agricole
  - Ap - Secteur agricole à protéger pour des motifs paysagers
  - Ac - Secteur de corridors de la Trame Verte et Bleue en zone agricole

**OUTILS DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE**

- Haines et alignements d'arbres à protéger
- Boisements à protéger
- Prairies à protéger
- Corridors écologiques restreints à préserver (50m)
- Parcs et jardins remarquables à protéger
- Espaces non bâti à protéger
- Element de Patrimoine bâti à protéger de niveau 1
- Element de Patrimoine bâti à protéger de niveau 2

**PRESCRIPTIONS DIVERSES**

- Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) identifiée par "+"
- Périmètre de captage Meaulens (capt)
- Emplacements réservés
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation en secteur dépourvu de règlement (OAPr)
- Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
- Site concerné par un amendement Dupont
- Ligne d'implantation obligatoire

**AUTRES ELEMENTS A TITRE INFORMATIF**

- Limite communale
- Parcelle
- Emprise bâtie
- Cimetière